



Profession	Acte à distance	Patients éligibles et conditions d'éligibilité	Outil	Cotation	Prise en charge AMO	Textes législatifs/réglementaires
<b>Médecin</b>	Téléconsultation	Patients Covid-19 (suspects ou diagnostiqués) → dérogation au parcours de soins avenant 6 <ul style="list-style-type: none"> <li>La prise en charge des téléconsultations est possible même en l'absence de connaissance préalable du patient</li> <li>Recommandation de réalisation des téléconsultations avec le médecin traitant ; en cas d'impossibilité prioritairement dans le cadre d'organisations territoriales coordonnées</li> </ul>	Vidéo-transmission	TCG/TC	100 % AMO	<a href="#">Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus</a>
		Autres patients, dans les conditions prévues par l'avenant 6			100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Patients présentant les symptômes de l'infection ou reconnu atteint du covid-19</li> <li>Patients en affection de longue durée (ALD)</li> <li>Patients âgés de 70 ans et plus</li> <li>Femmes enceintes</li> </ul> et (pour les 4 alinéas précédents), bien qu'ayant un accès internet haut débit ou très haut débit, patients qui ne disposent pas d'un terminal permettant une vidéo-transmission (ordinateur avec webcam, tablette, smartphone) <ul style="list-style-type: none"> <li>Patients résidant dans les zones blanches (absence d'accès internet haut débit ou très haut débit)</li> </ul>	<b>Téléphone</b> <b>Abrogé</b> <b>hormis</b> <b>Mayotte</b> <b>et</b> <b>Guyane</b>	100 % AMO	<a href="#">Message Cnam du 6 avril 2020 adressé aux fédérations d'établissement dans l'attente de la parution des textes au journal officiel.</a>  <a href="#">Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19</a>		
	Télé-expertise	Patients Covid-19 (suspects ou diagnostiqués) → dérogation avenant 6 : <ul style="list-style-type: none"> <li>suppression de la limitation du nombre de télé expertises annuel</li> </ul>	Outil respectant PGSSIS et RGPD	TE1/TE2	100 % AMO	<a href="#">Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus</a>



**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**TABLEAU RÉCAPITULATIF DES PROFESSIONS  
AUTORISÉES À EXERCER A DISTANCE DANS LE  
CADRE DE LA GESTION DE CRISE COVID-19**

Profession	Acte à distance	Patients éligibles et conditions d'éligibilité	Outil	Cotation	Prise en charge AMO	Textes législatifs/réglementaires
<b>Médecin</b>	Consultations médicales complexes et avis ponctuel de consultants	Tous patients	Vidéotransmission	APC/APY	100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
	Télésurveillance ETAPES	Cahier des charges télésurveillance insuffisance cardiaque chronique : suppression du critère d'hospitalisation dans l'année ou les 30 jours précédents pour inclusion des patients dans le dispositif	Sans objet	Cf. Cahier des charges	100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
	Télésurveillance ETAPES	Cahier des charges de prise en charge par télésurveillance des patients diabétiques : élargissement des critères relatifs aux patients éligibles avec prescription pour 3 mois	Sans objet	Cf. Cahier des charges	100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
	IVG médicamenteuse <b>1<sup>ère</sup> consultation et consultation de contrôle</b>	Femmes enceintes (dans le respect des délais légaux, PEC en ville)	Vidéotransmission	MG : IC spécialistes : ICS	100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Sages-femmes	Téléconsultation	Toutes patientes	Vidéo-transmission		100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Patientes présentant les symptômes de l'infection ou reconnues atteintes du covid-19</li> <li>• Patientes en affection de longue durée (ALD)</li> <li>• Patientes âgées de 70 ans et plus</li> <li>• Femmes enceintes</li> </ul> <p>et (pour les 4 alinéas précédents), bien qu'ayant un accès internet haut débit ou très haut débit, patientes qui ne disposent pas d'un terminal permettant une vidéo-transmission (ordinateur avec webcam, tablette, smartphone)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Patientes résidant dans les zones blanches (absence d'accès internet haut débit ou très haut débit)</li> </ul>	Téléphone	TCG	100 % AMO	<a href="#">Ordonnance n° 2020-428 du 15 avril 2020 portant diverses dispositions sociales pour faire face à l'épidémie de covid-19</a>  <a href="#">Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus</a>
	Acte de préparation à la naissance et à la parentalité et bilan à distance <i>(Cf actes précisés en annexe de l'arrêté du 31 mars 2020)</i>	Femmes enceintes	Vidéo-transmission	SF avec coefficient Cf. annexe de l'arrêté	100% AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>
	IVG médicamenteuse <b>1<sup>ère</sup> consultation et consultation de contrôle</b>	Femmes enceintes (dans le respect des délais légaux, PEC en ville)	Vidéo-transmission	IC/ICS	100 % AMO	<a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a>



# MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

IDE	Télesuivi IDE	<p>Patients Covid-19 :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Sur prescription médicale : participe à la surveillance clinique des patients suspectés d'infection ou reconnus atteints du covid-19</li><li>- Dérogation au premier soin en présentiel et à l'obligation d'utilisation de vidéotransmission</li><li>- Conditions prévues par la Haute Autorité de santé dans son avis du 16 mars 2020</li></ul>	<p>Préférentiellement par vidéotransmission avec le patient, ou par téléphone si les équipements du patient et de l'infirmier ne le permettent pas</p>	AMI 3,2	100 % AMO	<p><a href="#">Décret n° 2020-73 du 31 janvier 2020 portant adoption de conditions adaptées pour le bénéfice des prestations en espèces pour les personnes exposées au coronavirus</a></p> <p><a href="#">Arrêté du 10 juillet 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans les territoires sortis de l'état d'urgence sanitaire et dans ceux où il a été prorogé</a></p> <p><a href="#">Avis n° 2020.0022/AC/SEAP du 16 mars 2020 du collège de la HAS relatif à l'inscription sur la LAP mentionnée à l'article L. 162-1-7 du CSS du téléseuivi infirmier renforçant un suivi médical des patients COVID-19 maintenus à domicile ou en retour au domicile après avoir été hospitalisés</a></p>
-----	---------------	---	--	---------	--------------	--